



Postulat - 21_POS_48 - Jean-François Cachin et consorts - N'oublions pas la prolongation du métro m2

Texte déposé :

Dans le cadre des plans climat de l'Etat de Vaud et de la Ville de Lausanne et comme le précise Périclès, homme d'Etat Grec, né -495 ans avant J-C « **Il ne s'agit pas de prévoir le futur, mais d'être préparé au futur** ».

Dans ces plans climat, un chapitre important est le réseau de transports publics avec une diminution du trafic routier, la suppression des véhicules thermiques en ville de Lausanne, compensé partiellement par l'augmentation des transports publics et l'amélioration de l'attractivité de l'offre.

Pour répondre à cette future demande, il est donc nécessaire de poursuivre le développement du réseau, l'augmentation de l'offre de transports publics et de renforcer leur efficacité et leur performance.

D'ici 2030, pour la région lausannoise les projets suivants seront réalisés :

- La mise en souterrain du LEB.
- La prolongation de ligne de bus N° 1 jusqu'aux hautes écoles.
- La prolongation de la ligne de bus N° 3 jusqu'au quartier de Maillefer.
- La prolongation de la ligne de bus N° 22 jusqu'aux nouveaux quartiers du Mont-sur-Lausanne.
- Le tram de la Croix-du-Péage (Bussigny) jusqu'au Flon à Lausanne.
- Trois lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) Bussigny-Lutry-Corniche, Val-Vert Galicien et Lausanne-centre, Borde-Bellevaux.
- Le métro m3 de la gare de Lausanne à la Blécherette.
- La création du tiroir du m2 aux Croisettes avec des cadences plus élevées sur le m2.

Comme il ne s'agit pas de prévoir le futur, mais d'être préparé au futur, à la suite du développement des hauts de la commune d'Epalinges, de l'Ecole hôtelière du Chalet à Gobet, et de la suppression en ville de Lausanne des véhicules thermiques, nous demandons par ce postulat au Conseil d'Etat, comme déjà demandé en 2010 par le postulat des Députés J-F. Cachin et A. Monod:

De fournir un rapport au Grand Conseil sur la possibilité, en concertation avec les Municipalités d'Epalinges et de Lausanne, de prolonger le métro m2 des Croisettes au Chalet à Gobet, incluant la création d'un P+R pouvant recevoir un nombre important de véhicules au Chalet à Gobet.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Bovay (PLR)
2. Aliette Rey-Marion (UDC)
3. Anne-Lise Rime (PLR)
4. Bernard Nicod (PLR)
5. Carole Dubois (PLR)
6. Catherine Labouchère (PLR)
7. Claude Matter (PLR)
8. Daniel Develey (PLR)
9. Daniel Ruch (PLR)
10. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
11. Florence Gross (PLR)
12. François Cardinaux (PLR)
13. Georges Zünd (PLR)
14. Gérard Mojon (PLR)
15. Guy Gaudard (PLR)
16. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
17. Jean-Luc Bezençon (PLR)
18. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
19. Josephine Byrne Garelli (PLR)
20. Marc-Olivier Buffat (PLR)
21. Maurice Neyroud (PLR)
22. Nicolas Suter (PLR)
23. Olivier Petermann (PLR)
24. Patrick Simonin (PLR)
25. Philippe Vuillemin (PLR)
26. Pierre-Alain Favrod (UDC)
27. Pierre-François Mottier (PLR)
28. Rémy Jaquier (PLR)
29. Sacha Soldini (UDC)
30. Sergei Aschwanden (PLR)